

18 octobre 2023

Charte d'engagement des professionnels et annuaire de référencement à destination des syndicis

RÉNOVONS COLLECTIF
LE PROGRAMME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES COPROPRIÉTÉS

PORTÉ PAR

île de France Energies
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ET ÉNERGIES RENOUVELABLES

toulouse métropole



L'aide à la rénovation énergétique



This project has received funding from the European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under grant agreement No 890598



Contexte

- Toulouse Métropole est engagé dans la transition énergétique de son territoire
- Le résidentiel est l'un des principaux secteurs d'amélioration
- Il faut massifier les projets de rénovation énergétique
- Cela passe par la mobilisation des professionnels du secteur

Charte d'engagement des professionnels



Toulouse Métropole Rénov' a souhaité associer tous les acteurs économiques de la rénovation avec la mise en place d'une charte d'engagement des professionnels de la rénovation énergétique, l'objectif étant de :

- Massifier la rénovation énergétique qualitative et globale des logements sur le territoire métropolitain
 - Lutter contre les pratiques frauduleuses
 - Créer un réseau d'acteurs de la rénovation et stimuler le tissu économique local
 - Partager les retours d'expérience
- ✓ 1ère version votée en décembre 2021 pour la maison individuelle
 - ✓ 2ème version votée en avril 2023, suite au travail de refonte mené avec 9 partenaires pour prise en compte les spécificités des copropriétés, dont les fédérations de syndics

2023





Annuaire de référencement

Cette charte d'engagement se traduit par la mise en place d'un annuaire de référencement accessible depuis le [site de Toulouse Métropole Renov'](#)

Objectif : proposer au public un accès plus facile aux professionnels locaux

- La recherche est proposée à partir d'un code postal et d'un type d'activité
- Les résultats sont listés par proximité géographique et de manière aléatoire
- Pour chaque professionnel, une fiche de présentation individualisée reprenant toutes les informations à connaître (coordonnées, logos, qualifications, références...)

- ✓ 1ère version lancée en mars 2023 pour la maison individuelle
- ✓ 2ème version copro en cours (prévu 1^{er} trimestre 2024). L'idée étant de conserver un annuaire commun pour la maison individuelle et la copropriété

Trouvez le bon professionnel
pour vos travaux de rénovation
énergétique à Toulouse
Métropole

QUE RECHERCHEZ VOUS ?
Audit, isolation, chauffage

LOCALISATION
Code postal

RECHERCHER

Ou demandez conseil

TROUVER UN CONSEILLER





Critères de validation pour les syndicats

En cohérence avec ce qui a été écrit dans la charte, voici les critères qui seront demandés aux syndicats pour pouvoir apparaître dans l'annuaire :

- La carte professionnelle S (reliée à votre agence) sur le site de la CCI [Fichier des professionnels de l'immobilier | CCI - Chambre de commerce et d'industrie \(www.cci.fr\)](http://www.cci.fr)

Et justifier d'un minimum d'heures de formation spécifique sur la rénovation énergétique, **14h sur la dernière année ou 42 h sur les 3 dernières années**, parmi la liste ci-dessous :

- Une formation référencée par la FNAIM ou l'UNIS, de 1 à 3 jours : [formations FNAIM, formations UNIS](#).
- Une formation proposée dans le cadre de rénovons collectif, de 1 à 3 jours : [Rénovons collectif – Campagne de sensibilisation \(renovonscollectif.fr\)](#). Formations gratuites mais le programme s'arrête en fin d'année,
- Le [MOOC réno copro](#) dont la prochaine session commence le 10 octobre (inscription possible jusqu'au 14 novembre) avec un module spécifique aux syndicats, environ 1 jour d'investissement étalé sur 4 semaines



Comment s'inscrire

Vous pouvez d'ores et déjà prendre connaissance de la [charte d'engagement sur notre site](#)

Si vous êtes intéressé pour signer la charte et figurer dans l'annuaire :

- Faites l'inventaire des formations passées au sein de votre agence
- Rapprochez-vous de votre fédération pour suivre une des formations

De notre côté nous travaillons sur la deuxième version de l'annuaire et préparons un guide pour faciliter l'inscription des professionnels.

Nous vous informerons quand tout sera prêt : diffusion auprès de vos fédés, via notre newsletter...)

Vous pouvez aussi nous envoyer un mail sur renov.pro@toulouse-metropole.fr ou noter vos coordonnées sur la feuille d'émargement pour manifester votre intérêt et être dans notre boucle de diffusion